Compte-rendu du Conseil d'Administration du 14 octobre 2022

Points essentiels de ce Conseil d'Administration :
Des échanges généraux sur l'état de l'Etablissement et les transformations en cours, lors des points d'actualité (la bascule en version Vigilance V6 était alors en discussion) et le budget 2022 corrigé, notamment pour intégrer les dépenses de paye de personnels liées au 3,5 % de revalorisation du point d'indice pour les fonctionnaires.

Points d'actualités

En début de CA, un débat a lieu sur les réductions d'effectifs subis par Météo-France ces dernières années ; ce débat se concentre en partie sur les limites des outils censés « aider à la transformation de Météo-France » et des recrutements à venir.
Au sujet des outils et des « bascules » qui se déroulent sans que les prévisionnistes soient tous convaincus qu'ils ne vont pas dégrader encore les conditions de travail, la p-dg répond que « *les outils sont là pour améliorer, que [la direction de Météo-France] a décidé d'engager la bascule vers le nouvel outil (VV6), estimant que nous sommes suffisamment prêts. Le choix est de le faire de manière progressive, avec une possibilité de retour arrière si nécessaire. Cette version comporte des allègements par rapport aux produits complets pour permettre une prise en main progressive* ». La p-dg précise *« les CPR DIRNE souhaitent aller plus vite »*. Elle ajoute que *« les réorganisations ne sont pas responsables de tous les maux des outils. La lenteur Synopsis est liée à l'augmentation des volumes des données, sans lien avec les réorganisations. On va continuer à déployer. »*
La p-dg s'inscrit en faux avec l'idée qu'il n'y aurait plus qu'une dizaine de lieux de présence en dehors des pôles de MIR : *« nous avons atteint notre cible, c'est 39, 7 CMIR, 6 centres montagne, 1 centre marine, 1 en Corse + des CRA qui ne sont pas dans les villes des CMIR, donc on est plutôt à 25 ou 26 sites.* »
Au sujet des recrutements à venir, la p-dg évoque le Projet de Loi de Finances (PLF2023) qui annonce à ce stade + 6 ETP (Equivalents Temps Plein). Elle dit avoir « *insisté sur une trajectoire stabilisée. Il y avait donc une demande de stabilisation. Au lieu des moins 35, c'est + 6 puis ce sera + 11 en 2024. Cela va permettre de renforcer les promotions.* »
La p-dg explique être en accord avec deux sujets évoqués par des organisation syndicales :

- certains dispositifs de pseudo-vigilances apparaissent un peu partout sans prendre en référence celle de l'Etablissement, cela qui peut effectivement être un souci,
- les difficultés à recruter dans les services informatiques. « *Nos talents se font débaucher avec des conditions financières contre lesquelles nous ne pouvons pas lutter. Il faut renforcer l'attractivité des postes. Et il faut que l'on travaille sur un recrutement plus rapide des compétences* ».

Au-delà de la vision à assez court terme (2023, 2024), la CFDT-Météo pose la question des moyens pour l'Etablissement à 5 ans. Est-ce qu'un contrat Météo France / ministère de la Transition écologique / ministère du Budget va être reconduit ?

La p-dg dit y être favorable. Mais avec le contexte de préparation du PLF2023, elle comprend que la direction du budget a d'autres chats à fouetter actuellement.
La représentante du budget semble ouverte à cette perspective : « *La difficulté est d'avoir des projections qui permettent aux parties prenantes de s'y retrouver.* » L'ouvrage sera donc peut-être bientôt remis sur le métier.

D'autres points d'actualité sont passés en revue, reprenant le document ici en lien.
On note un point sur la situation climatologique :

*avec un été 2022 au 2e rang des étés les plus chauds depuis 1900… ponctué par trois vagues de chaleur intenses, un record de précocité pour la première du 15 au 19 juin, une durée de 14 jours pour les deux suivantes du 12 au 25 juillet et du 31 juillet au 13 août, soit trente-trois jours de vagues de chaleur (vingt-deux jours en 2003).
* une sécheresse et des fortes températures qui ont accentué le risque de feux de forêts (plus de 8 000 feux recensés).
* des épisodes orageux violents, 18 août en Corse. Pour ce qui concerne l'observation de tels phénomènes, Météo-France va déployer 5 bouées autour de la Corse d'ici 2024. A plus long terme, de nouveaux satellites apporteront des informations utiles.

En ce qui concerne les dispositifs d'alertes, M. Royer du ministère de l'intérieur précise qu'un système FR-Alerte se met en place et est capable d'envoyer des notifications sur les téléphones portables des personnes présentes dans une zone confrontée à un danger (catastrophe naturelle, accident biologique, chimique ou industriel, acte terroriste...). Les gestionnaires de crise (les préfets par ex.) pourront utiliser ce système.

*

Le budget 2022 est modifié :

- on ajoute 3,15 M€ sur l'enveloppe de paye des personnels afin de tenir compte de l'impact de la revalorisation du point d'indice à compter du 1er juillet 2022 ;
- on ajoute aussi 9,2 M€ sur l'enveloppe de fonctionnement (« Contrats de recherche ») pour couvrir le projet « DEODE » qui réunit 27 partenaires européens.

Sur le point d'indice, il n'y a à ce stade pas de compensation par l'Etat, la représentante du ministère du Budget précisant qu'en effet, « *il n'y a pas de prise en charge uniforme* » dans les Etablissements Publics. En gros cela dépend des finances de chacun...

Sur le contrat de recherche DEODE, des remboursements à hauteur de plusieurs millions d'€ auront lieu car Météo-France jour le rôle de coordinateur. Il s'agit de développer en Europe « un jumeau numérique de la Terre » pour surveiller et prédire l'interaction entre les phénomènes naturels et les activités humaines. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de Destination Earth (DestinE) « Destination Terre » qui vise à développer, à l'échelle mondiale, un modèle numérique très précis de la Terre. On vise une meilleure résolution pour les modèles sur la région parisienne : 500 m à horizon 2024 pour les Jeux Olympiques.
La délibération approuvant le contrat DEODE est en outre approuvée à l'unanimité.

La CFDT-Météo attire l'attention des administrateurs sur le manque de financement des départs volontaires. Les versements d'indemnités IDV sont plus nombreux que ce qui était prévu dans le budget initial (nous serons en 2022 à 57 départs contre 45 prévus initialement, pour 3,7 millions d'euros) et cela restreint les possibilités d'augmentation des salaires.
Par ailleurs, il y a de longues vacances d'emploi. Le SG explique que la direction fait « *le maximum pour saturer le plafond d'emploi* ». On fait tourner les ouvertures de poste dans cet

objectif. Ca n'a pas d'impact sur la masse salariale, mais le plafond d'ETPT (ETP travaillés) étant contraint, parfois, il y a des longues vacances de poste.
Commentaire CFDT-Météo : vivement 2023 que Météo-France ait un peu d'air à respirer !

Vote :
La CFDT-Météo s'abstient sur cette mesure d'ajustement du budget 2022 (les autres organisations syndicales aussi, les autres administrateurs votent Pour).

*

Enfin, **Météo-France va adhérer à la charte française de déontologie** pour les métiers de la recherche, s'engageant à respecter les principes d'intégrité qui y sont formulés.
La p-dg est autorisée à signer cette Charte au nom de Météo-France, à l'unanimité du Conseil.